

2 - Communication sur la rentrée scolaire

«**Mme Françoise FELLMANN** : Effectivement Monsieur le Maire l'a dit, cette rentrée s'est plutôt bien passée et il est d'ailleurs intéressant de noter qu'à Besançon les effectifs qui ont baissé pendant les dix premières années, sont plutôt en augmentation et cette année on se rend compte qu'on a à peu près 200 élèves supplémentaires inscrits dans les écoles. Je rappelle simplement que les ouvertures et les fermetures de classes dépendent de l'Inspection Académique et non pas de la Ville. Simplement, au niveau de ce qu'on appelle la carte scolaire, nous avons eu cette année 8 classes ouvertes et 3 classes fermées.

Parenthèse sur Montrapon, effectivement, les effectifs donnés par la directrice avant la carte scolaire annonçaient 92 enfants. Donc Mme BISOT, la DASEN avait décidé d'ouvrir une classe. Simplement le constat à la rentrée était de 81 enfants donc elle a décidé de ne pas ouvrir de classe. Il faut savoir qu'à l'école de Montrapon l'an dernier nous avions 3 classes et donc cette école était traitée comme toutes les autres écoles maternelles, c'est-à-dire que c'est 1 poste d'ATSEM pour 2 classes, donc on avait 1,5 poste + un 33 %. Au départ les 33 % c'était simplement pour l'accueil des 2 ans sauf que les 33 % maintenant sont dans toutes les écoles maternelles. Donc c'est vrai que le jour de la rentrée, notre personnel était présent puisqu'il devait y avoir une ouverture. Evidemment, si on prend les choses comme ça, on a ouvert et on a refermé. Simplement la personne était là le jour de la rentrée, la DASEN a décidé de ne pas ouvrir, donc pour nous la règle est de ne pas ouvrir la classe. Il y avait 81 enfants au lieu des 92 attendus. J'ajouterai simplement que les travaux ont été faits pendant les vacances et ont coûté 12 000 € pour la création d'une classe supplémentaire. Nous avons acheté de très jolis lits à étage parce qu'il fallait bien organiser les choses et notre souci c'est justement un bon accueil pour les enfants, donc cela donne peut-être un peu plus d'espace. La DASEN a décidé de ne pas ouvrir, et pour nous, la règle est la même pour les 49 écoles maternelles. Hier on a reçu une demande d'un directeur qui nous demande une ATSEM supplémentaire parce qu'il a beaucoup de petits mais la règle reste la même pour tout le monde.

Simplement au niveau de l'organisation, je ne vais pas faire trop long mais j'aime bien préciser les choses. Au niveau de cette école de Montrapon il y a 3 classes et pour les 183 % de personnel, nous avons donc 2 personnes ATSEM le matin, 1 à 50 % et la moitié du 100 % et l'après-midi nous avons le 50 % et le 33 %, donc c'est-à-dire que le 33 % est bien en présence des enfants et ne participera pas au ménage. Donc la directrice et les enseignants sont dans les mêmes conditions que les autres, finalement il y a 2 ATSEM le matin et 2 ATSEM l'après-midi. Je ne sais pas si j'ai été très claire mais en tout cas c'est la réalité. Donc, qu'on dise que l'Inspection n'a pas ouvert une classe, oui, elle n'a pas été ouverte, les effectifs n'étaient quand même pas ceux attendus et je pense que la DASEN gère aussi cela sur l'ensemble du département.

M. LE MAIRE : Je précise pour que les choses soient bien claires : pour ce cas-là et pour d'autres cas que ce n'est pas le Maire ou l'Adjointe qui ouvre les classes. C'est la DASEN, anciennement l'Inspectrice d'Académie qui ouvre les classes en fonction des effectifs. Concernant Montrapon, l'effectif a été annoncé à 92, ce qui prévoyait une ouverture de classe et comme on ouvrait une classe, on mettait 1 ATSEM en plus. Nous y croyons tellement que je rappelle, Françoise l'a dit, nous avons investi 12 000 € pour faire les travaux, c'est donc bien la preuve absolue de la volonté de la ville d'ouvrir cette classe s'il y avait les effectifs. Le jour de la rentrée scolaire, effectivement les effectifs annoncés par la directrice n'étant pas là, la règle qui a été appliquée est celle qui est appliquée dans toutes les écoles de Besançon, ce n'est pas spécifique à Montrapon, la classe n'a pas été ouverte et nous respectons les mêmes règles dans toutes les écoles en matière d'ATSEM. Effectivement il y a une ATSEM qui est venue le matin, est peut-être restée quelques jours mais est repartie après que la classe n'ait pas été ouverte. Voilà la réalité, donc il n'y a pas de traitement particulièrement négatif à Montrapon. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu ces 92 élèves puisqu'au fond nous avons investi 12 000 €, non pour rien parce qu'ils vont quand même servir à l'école et qu'on peut espérer que l'année prochaine il y aura des gamins en plus et qu'on pourra ouvrir une classe supplémentaire. Je voulais bien préciser les choses, que ce soit clair, que chacun soit bien devant ses responsabilités.

Mme Françoise FELLMANN : En ce qui concerne les travaux importants qui ont été réalisés à l'école de Saint-Claude puisque là il y avait effectivement une ouverture, nous avons aussi aménagé une salle de classe et le plus important ce sont les travaux d'étanchéité sur la toiture du groupe scolaire Dürer. Ça fait plusieurs années que l'on parle de ce groupe scolaire, les travaux ont commencé et l'urgence était celle-là, ainsi que l'achèvement des travaux de l'école maternelle Champagne. Je ne sais pas si vous vous souvenez mais il y avait eu un incendie il y a trois ans. Cette fois on a terminé l'ensemble des travaux et on peut dire que l'école est vraiment refaite à neuf. On peut préciser aussi une ouverture de classe aux Tilleroyes. Là nous avons un problème d'espace et nous avons travaillé avec l'ADAPEI avec qui on travaille depuis de très nombreuses années, ce qui nous a permis d'installer le restaurant scolaire à Château Galland, où les enfants des Tilleroyes déjeunent et la salle qui servait de restaurant scolaire sert de salle de classe. Par contre c'est pour une année. Pour l'année prochaine on a prévu, avec Christophe LIME, de réaliser des travaux, en tranche annuelle évidemment, pour que tous les enfants puissent revenir à l'école et au restaurant scolaire, l'an prochain.

Au niveau du périscolaire nous avons à ce jour enregistré 4 500 demandes d'inscription à la restauration scolaire. Pour assurer le meilleur accueil des enfants, les dispositions suivantes ont été prises : l'instauration d'un double service dans une vingtaine de restaurants, l'augmentation également du nombre d'agents de service ou de leur temps de travail, en fonction justement de ces services supplémentaires, l'augmentation du nombre de surveillants-animateurs. On entend beaucoup de choses à ce sujet-là, donc en tout cas pour la Ville de Besançon le taux d'encadrement en moyenne pour les maternelles est d'1 animateur pour 10 et pour les élémentaires 1 animateur pour 15 à 17 enfants. Nous avons également créé 9 postes de chefs d'équipe de surveillants-animateurs sur certains sites et les retours des directeurs sont là aussi très très positifs parce que c'est un responsable, encore une fois c'est dans les grands restaurants, mais en tout cas c'est quelque chose qui fonctionne bien avec les équipes éducatives et les enseignants. Nous faisons également cette année une étude qui concerne le bruit ; un acousticien nous fait une étude pour savoir comment on pourra corriger effectivement les nuisances sonores dans nos restaurants.

En ce qui concerne les accueils du matin et du soir, des améliorations ont été apportées notamment en école élémentaire où la question des études est désormais mieux prise en compte en lien avec les équipes pédagogiques justement, et les activités qui sont proposées aux enfants en dehors du temps de l'étude. Les demandes d'inscription dans ces services sont aussi de plus en plus importantes, il est difficile de donner un chiffre parce que souvent les parents inscrivent les enfants mais ils ne les fréquentent pas forcément, donc c'est là aussi quelque chose de très difficile à gérer. En fait toutes ces avancées dans notre organisation ont été rendues possibles grâce aussi à la présence et à l'intervention des trois coordinateurs, personnels très importants en ce qui concerne le périscolaire à la Ville de Besançon. Ce service commence à bien se structurer et je pense que ça prépare d'une façon très intéressante, ce que le Maire disait tout à l'heure, ce que nous mettrons en place à la rentrée 2014.

Enfin l'événement attendu mais tout le monde l'a lu et vu, c'est évidemment l'ouverture de la cuisine centrale avec la réalisation des repas pour les restaurants scolaires mais également pour les établissements de la petite enfance, les repas et les goûters pour les crèches et les centres aérés ont aussi bénéficié de ces repas dès le mois d'août de cette année. Donc ce nouvel outil est équipé d'un matériel de cuisson très performant, le Maire l'a dit le jour de la rentrée puisque nous avons déjeuné à la cuisine. Cela permettra effectivement non seulement d'améliorer la qualité des plats -ce qui est déjà très important- mais également surtout leur diversité et pour le coup on a un excellent retour des directrices de crèches parce qu'auparavant les repas étaient préparés dans les crèches et le retour des directrices à la dernière réunion était de dire que justement elles trouvaient que c'était très varié. Donc on est satisfait parce que ce n'est pas toujours évident qu'on nous dise des choses agréables surtout au bout de 15 jours de fonctionnement.

Pour la petite enfance, la nouveauté c'est l'accueil de notre nouveau Directeur, Nicolas MILLOT, mais il n'est pas là ce soir. Il ne pouvait pas être présent car il avait une réunion importante. Il remplace Stéphane CROVELLA qui est parti à l'Université, on vous l'avait précisé au mois de juin. Les parents et les enfants, au niveau des crèches, ont pu découvrir ou redécouvrir des établissements qui ont été aussi rénovés pendant l'été, notamment à Battant. On a des travaux très importants à Battant qui se

poursuivront également jusqu'en début d'année. Donc on réintègrera des enfants à partir du mois de janvier. On a également des travaux importants à Mégevand, dans la halte garderie en face de la Mairie et également à la crèche des Chaprais.

En ce qui concerne la petite enfance, on verra se concrétiser en fait plusieurs projets qui vont enfin être réalisés, et quelque chose de très important, c'est l'installation du relais petite enfance à la Mairie. Ce sera un lieu unique d'informations sur les différents modes de garde, qu'il soit public ou privé, qu'il soit individuel ou collectif, à domicile ou pas et c'est un service à destination notamment des familles et des assistantes maternelles. Donc on ouvrira ce service le 1^{er} octobre et il sera à l'entrée de la Mairie, quand on arrivera sur l'esplanade ce sera le premier service que vous trouverez à droite en entrant, donc je trouve que c'est un signe très fort et je suis très satisfaite de cette installation d'un service pour les usagers en direction des enfants, dans les locaux de la Mairie.

Egalement la finalisation de la nouvelle crèche sur le secteur de l'école maternelle Condorcet parce que vous le savez, on va en parler tout à l'heure, des travaux vont être réalisés sur le pôle des Tilleuls, la crèche sera donc déplacée et installée, en début d'année également, à l'école Condorcet qui devait faire 750 m² pour deux classes. Egalement l'adaptation d'un deuxième établissement en ce qui concerne les couches lavables mis en place à Artois et maintenant à la crèche des Epoisses.

La rentrée se passe aussi au domicile des assistantes maternelles, la Ville emploie 50 assistantes maternelles municipales qui accueillent 140 enfants dans les différents quartiers de Besançon.

Pour conclure je tiens à saluer le travail des personnels qui sont présents chaque jour sur le terrain et qui assurent avec beaucoup de professionnalisme et d'enthousiasme les missions qui leur sont confiées et également un grand merci aux équipes administratives, je n'ai pas trop l'habitude de faire ça mais quand même, en fonction des différents projets qu'ils soient d'éducation ou petite enfance, je pense qu'il faut vraiment tirer un coup de chapeau à ces équipes administratives, sous la direction de Josette FOREL ou de Nicolas MILLOT. J'en ai donc terminé pour le mandat. Merci.

M. Nicolas GUILLEMET : Je voulais interroger l'Adjointe sur le dossier de Montrapon. Si j'ai bien compris, 4 classes étaient prévues, il y a eu des travaux dans ces 4 classes pour accueillir un certain nombre d'élèves et maintenant qu'il y a 3 classes, je voudrais savoir si l'accueil était toujours de bonne qualité pour les enfants.

M. LE MAIRE : Il me semble que la réponse a déjà été fournie.

Mme Françoise FELLMANN : Tu as raison de le dire car quand on a rencontré les parents avec Patricia d'ailleurs et avec Josette FOREL nous avons dit qu'on allait retravailler avec l'équipe parce qu'effectivement on a aménagé 4 classes, il n'y en a plus que 3, donc on ne va pas refaire encore des dépenses mais quand même il faut qu'on aménage cela pour que justement ça soit utilisé autrement. Cette salle ne sera pas une salle de classe mais heureusement elle sera utilisée par l'équipe. Là je ne sais pas si le travail a déjà commencé, on n'a pas encore eu de nouvelles de la directrice mais on est encore dans la rentrée avec les petits de maternelle, il y a encore les pipis pendant un mois, mais en tout cas c'est prévu qu'on travaille avec l'équipe pour savoir comment on organise au mieux pour que ce soit utilisé.

M. Jean ROSSELOT : Je trouve Monsieur le Maire que, s'agissant de Montrapon, l'explication du couperet de la Direction Départementale de l'Education Nationale est quand même un peu courte parce que c'est une administration d'Etat, qui est donc sous l'autorité du gouvernement et je pense qu'avec deux députés et un sénateur que vous avez sous la main, qui sont dans la majorité gouvernementale, vous ne manquez pas quand même de moyens de pression, s'agissant surtout d'un quartier comme Montrapon qui n'est pas gâté, qui n'aura pas le tramway, où la vie est quelquefois difficile, je crois que vous pouviez faire un minimum... ça vous fait rire, moi ça ne me fait pas rire...

M. LE MAIRE : Non c'est vous qui me faites rire, ce n'est pas le sujet, le sujet est important.

M. Jean ROSSELOT : Je pourrais dire aussi que ce qui est le plus déplorable c'est la rupture du soi disant pacte de confiance entre la gauche et les classes plus ou moins défavorisées qui ont vu à cette rentrée quelque chose d'impensable qui est la suppression des niches fiscales qui venaient apporter un petit confort financier pour les étudiants, pour les collégiens, pour les lycéens, mais où est la gauche ? Elle qui est toujours avec son drapeau de l'éducation en avant, puisqu'elle prive les familles d'un avantage qui était significatif quand même et qui était une marque de solidarité de la nation vis-à-vis des familles défavorisées ou non, sur le thème de l'éducation. Heureusement que la cuisine centrale, et à quel coût, refonctionne mais franchement c'est quand même un peu la ruine, pour l'éducation de nos enfants en cette rentrée avec vous, avec le gouvernement actuel.

M. LE MAIRE : C'est vraiment un très bel exemple de démagogie. Vous savez où elle se trouve cette école Monsieur ROSSELOT ?

M. ROSSELOT : Mais évidemment, on n'en est pas aux devinettes.

M. LE MAIRE : Elle se trouve où ? Je vous demande parce que justement je pense -Monsieur ROSSELOT, vous n'avez pas la parole-, que vous ne savez même pas de quelle école il s'agit. Quand même vous avez eu raison, quand vous associez la gauche à la solidarité, mais quand on sait que vous, avec vos amis -je ne voulais pas parler de ça mais je ne peux pas ne pas vous répondre- qu'avec la RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques vous avez supprimé des dizaines de milliers de postes ! Si la rentrée cette année s'est mieux passée, c'est parce que nous avons recréé des postes et que nous allons en recréer l'année prochaine pour donner effectivement aux enfants une éducation de qualité, pour baisser aussi le nombre d'élèves dans les classes. Vous, vous avez supprimé les postes d'enseignants, nous, nous en remettons mais il faut un certain temps pour récupérer tout ça. Alors c'est quand même avoir un sacré culot que d'oser venir ici dire, alors que la rentrée s'est mieux passée que l'année dernière, on a fermé 3 classes, on en a rouvert 8, c'est + 5 et je me réjouis qu'il y ait 200 élèves en plus à Besançon. Mais venir faire de la récupération politique par rapport à ça, d'ailleurs quand on parle de cette école de Montrapon, il ne s'agit pas des écoles qui sont dans le haut du quartier mais je ne pense même pas que vous sachiez où elle se situe. Il faut arrêter ! Je pense que ça n'intéresse même pas les parents, cette démagogie politique n'intéresse personne. Ce qui m'intéresse c'est que les enfants soient bien accueillis. Françoise rediscutera avec les parents, je comprends que ça puisse être une inquiétude pour elle mais venir nous accuser, nous qui recréons des postes alors que vous en avez supprimé des dizaines de milliers, il faut oser le faire...

M. Jean ROSSELOT : La preuve en est.

M. LE MAIRE : La preuve en est... mais vous ne saviez même pas de quelle école on parlait ! Vous parlez d'une école dans un quartier très défavorisé, ce n'est pas le cas ici... allez... ça suffit maintenant avec ça, le tramway et les gosses, excusez-moi, c'est bien !

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je ne vais pas revenir effectivement sur les propos de Jean ROSSELOT, des propos effectivement justes dans la mesure où il est quand même inquiétant de voir qu'après toutes les promesses de créations de postes, il y avait quand même à la clé plus de 55 000 postes qui allaient être créés...

M. LE MAIRE : En cinq ans.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT :... c'est vrai qu'on peut comprendre la frustration des parents, des élèves mais également des enseignants, c'est normal mais vos explications, on verra, on construit et puis finalement on ne sait pas où on va. Moi le point qui m'intéresse aussi, au-delà de cette école de Montrapon, c'est que Montrapon aujourd'hui est un quartier délaissé, il faut le reconnaître, entre le tram qui ne passe pas -Jean ROSSELOT l'a dit, c'est vrai- les habitants de ce quartier ont juste le droit de payer des impôts mais leurs enfants n'ont pas droit au même confort. Il faut dire les choses, Monsieur le Maire vous vous souvenez, un simple espace de jeux pour les enfants, combien de fois je l'ai demandé pour ce quartier-là, on a l'impression qu'à chaque fois il faut ramer donc reconnaissez-le. La preuve aujourd'hui, les parents et notamment les enseignants sont obligés d'amener leurs petits élèves ici pour manifester, à quel point les habitants de Montrapon sont entendus, c'est fort dommage. Alors je voulais également

revenir sur la communication concernant les travaux, notamment la restauration scolaire et la cuisine centrale, effectivement il y a eu beaucoup de communication. Donc la livraison a eu lieu, l'inauguration, on peut s'en féliciter, en grande pompe certes mais on l'a eue...

M. LE MAIRE : Il n'y a pas eu d'inauguration Madame.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire ça aurait été extrêmement inquiétant que cette livraison n'ait pas lieu surtout quand on sait que c'est un projet qui a démarré en 2005, qu'il était prévu une livraison en 2009 et que ça n'est qu'en 2013 que la livraison a lieu, il y a plus de 5 ans de retard. Alors côté budget Monsieur le Maire, on est passé de 7 millions à 11 millions d'euros, sachant déjà que 7 millions c'était un budget extrêmement important. Je vous signale au passage que les communes qui ont lancé des projets équivalents, des projets de livraison de 5 000 repas/jour ont pu mettre sur pied des cuisines centrales pour un coût de 3 millions d'euros, nous on a démarré à 7 millions. Au final c'est 11 millions d'euros, parce que c'est le contribuable bisontin une fois de plus qui paye, là c'est vraiment de l'argent jeté par les fenêtres. Est-ce que vous pouvez nous donner un point précis sur la façon de récupérer quelques euros par rapport à ceux-ci, donc pour cette rentrée scolaire ce serait vraiment bien de savoir comment vous comptez nous faire un bilan précis de ce projet.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai plus désormais à cela parce qu'il y a des gens qui sont inoxydables. On vous a déjà expliqué à chaque fois, à de multiples reprises, il n'y a pas eu d'inauguration, il y a eu une ouverture, nous avons effectivement accompagné le premier repas. La presse a très bien expliqué les choses. Madame PEQUIGNOT, vous savez très bien que le coût n'est pas de 11 millions d'euros, il faudra déduire le coût de l'assurance qui va nous être remboursé je pense dans le courant de l'année prochaine et le coût reviendra à peu près au coût initial. Vous le savez très bien mais à chaque fois vous martelez cela, à chaque fois vous dites que dans le quartier de Montrapon il n'y a pas le tram, comme s'il y avait le tram dans tous les quartiers de Besançon, comme si le TGV passait partout... Est-ce que parce que le TGV ne passe pas au centre-ville les Bisontins sont mal desservis ? Vous savez très bien que dès 2008-2009 nous avons décidé de mettre en place un transport en commun en site propre, que l'appel à projets est parti au Ministère et qu'il y aura un transport en commun en site propre entre la gare Viotte, Vauban, Léo Lagrange, la patinoire, la piscine, la Fac de Sciences, Témis. Vous le savez très bien mais vous continuez, parce que vous êtes en campagne permanente, à dire des mensonges. Je ne peux pas imaginer un seul instant que vous ne soyez pas informée de cela. Donc je ne vous répondrai plus là-dessus parce que vous savez très bien que c'est faux mais vous voulez continuer à dire des choses qui sont ou des absurdités ou des mensonges alors que vous avez parfaitement compris la réalité. Donc je ne vous répondrai pas.

Je passe la parole à Jean-Marie GIRERD. Vous avez vu, les parents sont partis parce que ce débat politique là ne les intéresse pas. On vous a expliqué les chiffres, moi je suis très fier que le gouvernement actuel crée des postes alors que le gouvernement précédent en supprimait et il forme les maîtres également. On vous a expliqué, quand dans une école on vous annonce 92 élèves et qu'il n'y en a que 81, oui effectivement ça change les choses et vous le savez très bien. D'ailleurs quand c'était le précédent gouvernement, quand il y avait des problèmes comme ça où il n'y avait pas le nombre d'élèves, jamais je n'ai fait de la surenchère comme vous parce que vous savez très bien que ce n'est pas correct de faire de la surenchère sur les enfants. Monsieur GIRERD je vais vous poser une petite question : vous êtes encore le président du groupe UMP ou vous êtes président du groupe... je vous pose la question ?

M. Jean-Marie GIRERD : Oui Monsieur le Maire, absolument. Je parle des aspects municipaux... on est là pour gérer la ville.

M. LE MAIRE : Oui, pour moi c'est municipal la présidence de groupe.

M. Jean-Marie GIRERD : Vous permettez que je ramène le débat au niveau...

M. LE MAIRE : Oui, je permets, bien sûr, je posais une question, c'est tout.

M. Jean-Marie GIRERD : ... c'est mon seul souci et c'est ma seule volonté qu'on représente une opposition et l'opposition se doit d'être force de proposition...

M. LE MAIRE : Unie.

M. Jean-Marie GIRERD : ...unie pour qu'elle devienne la majorité en mars 2014 et que vous n'avez plus que 12 élus, donc faites attention dans ce cas-là. Je vais simplement revenir sur la RGPP que vous avez évoquée et je vais reprendre le rapport de la Cour des Comptes qui a été fait, présenté par Didier MIGAUD en mai 2013 et qui a épinglé la politique du gouvernement, Didier MIGAUD, ancien député du parti socialiste. L'Education Nationale ne souffre pas d'un manque de moyens mais d'une utilisation défailante des moyens existants et il y a d'autres éléments qui sont derrière ce rapport, je ne veux pas être trop long mais je crois que c'est trop facile de parler des moyens, il faut les utiliser avec efficacité, efficacité et compétence.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, pour résumer, aux enseignants et aux parents d'élèves de Montrapon, vous leur envoyez comme message : «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent», on l'aura compris. Pour revenir au tramway sur Montrapon, quand vous dites que vous avez prévu de lancer une ligne de transport en site propre, vous savez quand même que de proposer un bus en site propre juste à ce quartier-là alors que vous avez un tramway pour le reste, reconnaissez quand même que là c'est toujours un traitement où on a le sentiment que ces habitants-là sont des habitants de seconde zone, pour eux ce sera le bus et pour les autres, ceux pour qui vous avez décidé, ce sera le tram. Voilà, donc on l'aura compris.

M. LE MAIRE : De toute façon je ne vous réponds pas, je crois que ça ne sert à rien et vous savez que j'ai d'autres raisons de ne pas vous répondre car j'attends toujours vos excuses. Je donne la parole à M. GHEZALI, enfant de Montrapon, lui.

M. Abdel GHEZALI : Pour répondre par rapport au quartier délaissé, ce que nous ont dit Jean ROSSELOT et Mme PEQUIGNOT, quartier de seconde zone oui, si vous avez envie d'employer des termes dans ces quartiers qu'on dit populaire, c'est votre responsabilité. Vous dites qu'il n'y a pas de parcs, vous connaissez le square Coluche, la Combe Haag ? Il y a quand même des parcs là-bas. Par rapport à la situation des parents d'élèves, on l'entend, des explications ont été données, on peut entendre tout cela mais parler du quartier de Montrapon comme seconde zone, quartier délaissé, c'est un peu facile, oui il est tellement délaissé qu'on a des commerces de proximité, on a quand même le Palais des Sports, une piscine, on a des parcs. Alors après, la situation des populations dans ces différents quartiers on peut en discuter notamment sur la précarité, sur tous ces éléments-là mais dire que le quartier de Montrapon est délaissé, moi j'y suis né, j'y habite, il y a des difficultés comme dans tout quartier, comme au centre-ville mais prendre le quartier de Montrapon comme un quartier de seconde zone, je pense que là vous faites une grave erreur.

M. LE MAIRE : Merci. Plus personne ne demande la parole».

Récépissé préfectoral du 11 octobre 2013.